

Pierre Teilhard de Chardin, cible insaisissable du Saint-Office (1931-50)

Mercè Prats

Université de Reims Champagne-Ardenne, France

Abstract Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) was a source of concern for his Order. His superiors tried to protect him from inquiries by the Holy Office. In 1931, his friendship with Édouard Le Roy led to the opening of his first file for evolutionism. When the encyclical *Humani generis* was proclaimed on 12 August 1950, a persistent rumour suggested that Teilhard de Chardin was one of the principal triggers behind the Roman document. The opening of the Pius XII archives provides an insight into this document and a better understanding of the paradox of Teilhard de Chardin, always accused, never condemned.

Keywords Teilhard de Chardin. Jesuits. Édouard Le Roy. Evolutionism. *Humani generis*.

Sommaire 1 Introduction. – 2 Teilhard de Chardin « accusato di evoluzionismo ». – 3 Teilhard de Chardin, le retour au modernisme ? – 4 Teilhard de Chardin et l'encyclique *Humani generis*. – 5 Conclusion.



Edizioni
Ca' Foscari

Peer review

Submitted 2024-01-11
Accepted 2024-02-19
Published 2024-04-23

Open access

© 2024 Prats | 4.0



Citation Prats, M. (2024). "Pierre Teilhard de Chardin, cible insaisissable du Saint-Office (1931-50)". *JoMaCC*, 3(1), 133-152.

1 Introduction

À la différence de l'Encyclique *Pascendi* (qui tirait sur des gens qui détruisaient le Christ), l'Encyclique *Humani generis* [...] visait des hommes qui cherchaient à grandir Christ : ce qui fait que Rome venait de bombarder ses premières lignes.¹

Le vocabulaire de Teilhard de Chardin demeure marqué par les années passées sur le front, y compris lorsqu'il est question d'*Humani generis*. On a longtemps spéculé sur l'encyclique qui porte sur « certaines opinions fausses qui menacent les fondements de la foi catholique ». Le propos est vaste et, comme le nom des auteurs incriminés a été soigneusement occulté au moment de publier le document romain, on n'a jamais su, avec certitude, si Teilhard de Chardin était visé. Les nouvelles sources disponibles permettent de mieux comprendre et de situer les différents moments qui ont conduit Teilhard de Chardin à devenir la cible du Saint-Office.

Bien qu'il soit un des jésuites les plus célèbres du XX^e siècle, sa popularité posthume tend à brouiller les repères. Pour cette raison, il n'est pas inutile de le situer plus précisément. Né en 1881 dans une famille catholique de la petite noblesse française, Teilhard entre chez les Jésuites à la fin du XIX^e siècle, à un moment très particulier de l'histoire française. La III^e République, dans son désir d'affirmer la laïcité, pousse les religieux vers l'exil. C'est avec d'autant plus de force qu'il s'engage au sein de la Compagnie de Jésus, décidé à défendre la foi de son enfance. Il y reçoit une solide formation philosophique tout en étant passionné par les sciences. En 1905, il s'embarque pour l'Égypte où il est nommé professeur de physique-chimie, au Collège de la Sainte-Famille. L'Orient le séduit. Il développe une pensée très originale qui n'hésite pas à faire une place aux théories de l'évolution. De retour en France, il termine sa formation théologique et se demande quelle direction prendra son apostolat. Comme ses supérieurs l'encouragent à poursuivre ses études scientifiques, il s'installe à Paris et suit les cours du professeur Marcellin Boule, au Muséum national d'histoire naturelle.

La guerre vient interrompre ses études et lui fait découvrir tout un monde peuplé d'incroyants. Au début du conflit, Teilhard est assigné aux tâches de brancardier, ce qui le mine intérieurement. Homme d'action, il affirme qu'il se sentirait plus prêtre si on lui offrait la possibilité de se battre, au milieu des hommes. Tout est combat pour cet homme engagé dans la Compagnie de Jésus. Il découvre aussi sur le front que ses camarades sont prêts à lire ses écrits tandis que, aux

¹ Leroy, *Lettres familières* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Pierre Leroy, Paris, 19 octobre 1950), 75.

Études, la revue jésuite, ses propositions de publication sont souvent refusées. En 1916, Teilhard écrit :

Avec tout cela, je ne vois guère comment mes idées verront le jour autrement que par conversation ou par manuscrits passés sous le manteau. N.S. [Notre Seigneur] fera ce qu'il voudra. Je suis décidé à pousser ma voie tout droit, par fidélité vis-à-vis de moi-même.²

La fidélité à soi-même définit un bon jésuite.³ La Compagnie compte de nombreux individus, portés par cette forme particulière de fidélité. Chez Teilhard, elle s'exprime par un fort désir d'apostolat. Il ne refuse jamais de communiquer un texte à qui le lui demanderait, tout en étant intérieurement déchiré par le devoir d'obéissance auquel il est tenu. Si la circulation souterraine lui permet de contourner l'interdit de publication, elle lui cause parfois de mauvaises surprises. C'est le cas d'une note, rédigée en 1922, qui parvient par des chemins détournés à Rome : la « Note sur quelques représentations possibles du Péch^é originel ».⁴ Le texte suscite une forte inquiétude chez ses supérieurs jésuites, surtout en ces premières années du pontificat de Pie XI, celles qui ont connu un regain d'antimodernisme. Teilhard y développe une lecture du péché originel qui pourrait être compatible avec sa nouvelle vision du christianisme et, aussi, avec les données scientifiques. Il est paléontologue. Il sait qu'on ne trouvera pas des traces ni d'Adam ni du Paradis.⁵ Le père général, Vladimir Ledóchowski, scandalisé, brûle la note – geste plus symbolique qu'utile car des copies du papier ont déjà bien circulé.⁶ Mais surtout il veut tenir le jésuite à l'écart afin que ce genre d'écrits ne parvienne jamais jusqu'aux bureaux du Saint-Office. Teilhard se trouve à ce moment en Chine où il est allé rejoindre le père Licent, un jésuite pionnier dans l'exploration de l'Asie. Le voyage de 1923, financé par différentes entités scientifiques, est un succès. Licent et Teilhard sont les premiers à établir le paléolithique de la Chine.⁷ Lors de son retour en France, Teilhard découvre que son poste de professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris est mis en cause. Il est renvoyé d'urgence en

² Teilhard de Chardin, *Genèse d'une pensée* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Marguerite Teilhard-Chambon), 23 décembre 1916, 200.

³ « Des individus fidèles à eux-mêmes : c'est sans doute une bonne manière de définir d'un trait commun des êtres aussi différents les uns des autres que les compagnons d'Ignace », Fabre, *Les jésuites*, 684.

⁴ Teilhard de Chardin, « Note sur quelques représentations historiques possibles du Péch^é originel », 59-70.

⁵ Cuchet, « Pierre Teilhard de Chardin, l'évolution et le problème de l'historicité du péché originel ».

⁶ Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), *Censurae* 27.

⁷ Hurel, « La possibilité d'un paléolithique chinois ».

Chine, pour une nouvelle mission scientifique. À partir de 1926, il effectue une vingtaine d'allées et venues en Chine qui se terminent par un long séjour de sept ans, entre 1939 et 1946, avant de finir ses jours en 1955, à New York, sa nouvelle terre d'accueil.

Au cours du XX^e siècle, le Saint-Office s'est trouvé plus d'une fois confronté au cas de Teilhard de Chardin - Teilhard vivant et Teilhard posthume. La protection mise en place par la Compagnie de Jésus ne parvient pas à le faire oublier. Maintes fois accusé, il ne sera cependant jamais condamné officiellement et nommément. Comment parvient-il à échapper au feu ? Précisons tout d'abord que nous laissons de côté le Teilhard de Chardin posthume. Bien que liées, l'histoire de Teilhard et celle du teilhardisme sont de nature différente.⁸ Ainsi, entre 1931, date de son premier dossier au Saint-Office, et 1955, date de son décès, trois moments apparaissent comme particulièrement tendus. Les années 1930, tout d'abord, avec ses premières accusations d'évolutionnisme. Teilhard est ensuite accusé de modernisme au cœur des années 1940. Enfin, l'encyclique *Humani generis*, dans ses passages associés à la question des origines, le concerne directement.

2 Teilhard de Chardin « accusato di evoluzionismo »

Le 26 mai 1931, le père Gemelli ouvre le premier dossier Teilhard, avec le titre : « Accusato di evoluzionismo ».⁹ Agostino Gemelli, franciscain médecin, est consultant pour les questions scientifiques au Saint-Office. Le cas Teilhard de Chardin l'inquiète. L'affaire est contemporaine de la condamnation d'Édouard Le Roy, publiée dans *L'Osservatore Romano* du 28 juin 1931.¹⁰ Teilhard et Le Roy se connaissent depuis 1921.¹¹ Ils se rencontrent régulièrement, échangent. Pendant que Teilhard est interdit de publication, Le Roy agit librement et expose ses idées évolutionnistes catholiques devant un large public au Collège de France. Il a pris la suite de Bergson à cette chaire prestigieuse et, philosophiquement, il a été fortement marqué par *L'évolution créatrice*. Les cours qu'il donne sur les

⁸ Prats, *Le Teilhardisme*.

⁹ Archivio del Dicastero per la Dottrina della Fede (ADDF), *Censura librorum* (C.L.) 1528/1931.

¹⁰ ADDF, C.L. 461/1930, circa libro « *Le problème de Dieu* di Edouard Le Roy et cetera ». La condamnation par le Saint-Office date du 24 juin et est confirmée par le pape le lendemain. La condamnation d'une série de quatre livres suit immédiatement : *L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution* (1927), *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence* (1927-28), *Le problème de Dieu* (1930), *La pensée intuitive*, vol. 2, *Invention et vérification* (1930).

¹¹ Teilhard de Chardin, *Lettres à Le Roy*, 79.

quatre années scolaires allant de 1925 à 1929 - « L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution » (1925-26), « Le fait de l'évolution, les origines humaines et le problème de l'intelligence » (1926-27), « Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence » (1927-28) et « Les formes primitives de l'intelligence » (1928-29) sont rapidement publiés. Dans les premières pages de *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence*, Le Roy écrit :

Déjà dans le précédent volume, je citais à maintes reprises le nom d'un paléontologiste éminent, doublé d'un vrai philosophe, le Père Teilhard de Chardin, je ne puis me dispenser de redire aujourd'hui ce que j'en disais alors. Les vues qui vont être présentées au début du Cours, nous les avons tant de fois discutées ensemble, lui et moi, que nous en sommes venus à les enchaîner dans le même ordre, à les traduire presque par les mêmes formules, et que désormais nous ne saurions plus nous-mêmes y faire un départ exact de nos apports respectifs.¹²

Après la rencontre avec Teilhard, Le Roy devient le trait d'union entre la philosophie évolutionniste bergsonienne et le milieu scientifique des évolutionnistes catholiques.¹³ Cependant, la proximité avec Le Roy attire l'attention du Saint-Office sur Teilhard et sur ses écrits. Le père Gemelli a bien noté les liens entre les deux penseurs :

Le Roy est un vieux renard moderniste et, malheureusement, il a cet art français de dire des choses en l'air pour pouvoir s'excuser et dire : « Je n'ai pas dit ça ». Il me semble qu'une parole de l'Église condamnant les œuvres de Le Roy répond à un besoin urgent ; le cas du P. Teilhard s.j. n'est pas un cas isolé.¹⁴

Le Roy et Teilhard sont devenus indissociables. Cependant, là où Le Roy est inquiet pour des questions philosophiques, Teilhard, en ces années 1930, l'est pour des questions liées aux origines humaines. Gemelli l'écrit à Pie XI en ces termes :

Le P. Teilhard de Chardin soutient l'origine simiesque de l'homme sur la base de ses études sur la découverte de fossiles en Chine sans faire aucune réserve suffisante.¹⁵

¹² Édouard Le Roy, *Les origines humaines*, 8.

¹³ Daudé, *Penser le transformisme selon Édouard Le Roy*, 120.

¹⁴ Gemelli commente l'article de Teilhard « Que faut-il penser du transformisme ? », ADF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*.

¹⁵ Gemelli, cité par Lambert, Bayon de La Tour, Malphettes, *Le phénomène humain*, 143.

Contrairement à Le Roy, Teilhard a derrière lui une compagnie prête à le défendre. Interrogé, le père général rassure le Saint-Office : Teilhard n'a publié que des articles, la plupart scientifiques, il s'est toujours montré soumis et prêt à s'amender. Les pères jésuites sont sommés d'apporter des compléments d'information au dossier. Mais les articles examinés sont déjà vieux de deux ans. Le père de Bonneville, chargé de répondre, explique que Teilhard se trouve dans le centre de l'Asie, « avec la Croisière jaune (mission Haardt) à laquelle il participe au titre scientifique ». ¹⁶ Le père général croit que la présence de Teilhard parmi les scientifiques rend service à la cause catholique, et c'est ainsi qu'il l'explique au Saint-Office. ¹⁷ L'affaire n'ira pas plus loin.

3 Teilhard de Chardin, le retour au modernisme ?

Si Gemelli est à l'œuvre dans les années 1930, Teilhard de Chardin attire l'attention de Garrigou-Lagrange au cours de la décennie suivante. Réginald Garrigou-Lagrange, dominicain français, est professeur à *l'Angelicum*. Il est aussi qualificateur au Saint-Office. La circulation des papiers de Teilhard est arrivée jusqu'à lui. Il est vrai qu'ils circulent de plus en plus. La copie, artisanale dans un premier temps, prend des allures de petite industrie avec l'acquisition, en 1934, d'un appareil à dupliquer à l'alcool. ¹⁸ Avec ce procédé, on peut obtenir entre 200 et 300 exemplaires avec quelques tours de manivelle. À la fin de l'année 1945, Charles Boyer, jésuite, professeur à la Grégorienne, avertit Norbert de Boynes, vicaire général de la Compagnie :

Le père Garrigou-Lagrange, o.p., voyant ces jours-ci un de nos Pères (le P. Giacón), lui a dit à peu près ceci : « J'ai eu entre les mains des extraits d'un manuscrit du P. Teilhard de Chardin. Si ce manuscrit est publié, il sera sans aucun doute mis à l'Index. Il faudrait en avertir vos supérieurs, car la chose est certaine ». ¹⁹

À ce moment, *Le phénomène humain* est en cours de révision chez les Jésuites. Garrigou-Lagrange n'en démord pas. Ces écrits fantaisistes qui circulent sous le manteau doivent être dénoncés. Il écrit :

¹⁶ ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evolucionismo*.

¹⁷ Lettre du père général au Saint-Office, 7 mars 1932, ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evolucionismo*.

¹⁸ Prats, *Une parole attendue*.

¹⁹ Lettre de Charles Boyer à Norbert Boynes, 6 septembre 1945, ARSI, *Censurae* 27, VI, 26.

Excellence, déjà en 1942, lorsque j'allais en France pour une visite apostolique, un prêtre me remit un chapitre dactylographié de ce livre du P. Teilhard de Chardin ; ce chapitre contenait des erreurs très graves. En novembre dernier, j'ai remis ce chapitre au P. Tromp (qui l'a peut-être encore) pour qu'il avertisse les Supérieurs de la Compagnie de Jésus. Mais je vois que le Père Teilhard de Chardin, malgré les observations qu'il a dû recevoir de ses Supérieurs, continue toujours.

On le considère peut-être comme un original, mais il fait beaucoup de mal.²⁰

Pour le dominicain, Teilhard est « le principal inspirateur du modernisme actuel ».²¹ Il est en cela soutenu par d'autres voix. Garrigou-Lagrange communique au Saint-Office les lettres de dénonciation qui lui parviennent, comme celle de Jean Daujat, de la revue *Orientations*, ou celle de Luc Lefevre, de *La Pensée catholique*. Daujat, un des anciens élèves de Garrigou-Lagrange à Rome, voit Teilhard comme « le principal inspirateur du modernisme actuel » car il « nie formellement l'existence d'un premier couple humain et présente le péché originel comme un symbole ». Garrigou-Lagrange, dans la lettre qui accompagne cette dénonciation, insiste : « le P. Teilhard, malgré les observations qu'il a dû recevoir de ses supérieurs, continue ». D'autres adressent eux-mêmes leur lettre de dénonciation, comme M^{gr} Chollet, évêque de Cambrai, ou M^{gr} Richaud, évêque de Laval, avec les mêmes critiques.

Il y a un mouvement lancé pour porter le R.P. Teilhard de Chardin à l'Institut de France et, qui sait ? même à l'Académie française, et que, d'autre part, le même courant d'amis de ces idées se vante de faire passer les thèses de la « théologie nouvelle ».²²

M^{gr} Richaud demande la mise en place de mesures qui viennent arrêter la diffusion incontrôlée des photocopiés. Pour lutter contre la « nouvelle théologie », il ne voit qu'une solution : « publier un document pontifical, encyclique ou *Motu Proprio* sur un sujet large ».²³ Garrigou-Lagrange réunit tous les photocopiés qu'il possède et les adresse au Saint-Office, accompagnés d'un document préparé par le père

²⁰ Lettre de Réginald Garrigou-Lagrange à Pie XII, 3 décembre 1946, ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*, n. 18.

²¹ Lettre de Réginald Garrigou-Lagrange à Pie XII, 3 décembre 1946, ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*, n. 18.

²² Lettre de Paul Richaud à Alfredo Ottaviani, ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*, n. 26.

²³ Lettre de Paul Richaud à Alfredo Ottaviani, ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*, n. 26.

Michael Browne - une liste de 21 propositions, rédigée en latin, un résumé de « cette doctrine non seulement dangereuse mais manifestement fautive, contraire aux dogmes révélés ». ²⁴

La lecture que Teilhard fait du dogme du péché originel inquiète. Garrigou-Lagrange fait appel au père Ceuppens pour mettre au point un document à ce sujet car, même le *Dictionnaire de théologie catholique* n'insisterait pas suffisamment sur les questions dogmatiques. Les abbés Amédée et Jean Bouyssonie y définissaient le polygénisme comme « une théorie qui considère l'humanité comme composée de groupes ayant des origines différentes », ²⁵ ce qui revient à nier la descendance du genre humain d'un couple primitif unique - et entre en contradiction avec le dogme du péché originel. Les textes présentés au Saint-Office comprennent uniquement les passages jugés problématiques. Le père Ceuppens, dominicain, professeur d'Écriture sainte à l'*Angelicum*, spécialiste dans des questions liées au polygénisme, est chargé de les analyser. Les conclusions du dominicain sont claires : le péché originel est « le fait d'un couple unique, du couple unique de la Genèse dont, selon la Genèse, dérive toute l'humanité par voie de génération ». ²⁶ Le décret du 30 juin 1909, établi par la Commission biblique, est toujours en vigueur et le Saint-Office peut s'y référer. Si l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, proclamée le jour de la Saint-Jérôme 1943, ouvre des portes aux chercheurs dans le domaine biblique, la question des origines demeure fermée. Le cardinal Tisserant préside ladite commission depuis 1938 et, bien que concerné par la question et d'esprit ouvert, il n'est pas seul à prendre les décisions. ²⁷

Au début de l'année 1947, Garrigou-Lagrange publie son article « La nouvelle théologie où va-t-elle ? » ²⁸ et dénonce les penseurs français qui, d'après lui, correspondent à la définition de la « nouvelle théologie » : ²⁹ Maurice Blondel, Henri de Lubac et Gaston Fessard. Teilhard n'est cité qu'en note de bas de page mais, comme la note prend une bonne partie de la page, elle ne passe pas inaperçue. Devant cette attaque, Bruno de Solages, justicier solitaire, répond avec un autre article, « Pour l'honneur de la théologie » qu'il publie dans le *Bulletin* de l'Institut catholique de Toulouse. Solages ne recule devant aucune occasion de prendre la défense de l'œuvre de Teilhard, bien qu'il ne soit plus la figure montante qu'il était. Ses prises de

²⁴ Le père Browne est un Dominicain irlandais, professeur à l'Angelicum.

²⁵ Bouyssonie, « Polygénisme ».

²⁶ Réponse du père Ceuppens, ADDF, C.L. 1528/1931.

²⁷ Fouilloux, *Eugène cardinal Tisserant*, 268.

²⁸ Garrigou-Lagrange, « La nouvelle théologie où va-t-elle ? ».

²⁹ La formule avait été prononcée par Pie XII dans la rencontre de jésuites du 17 septembre 1946, Fouilloux, *Une Église en quête de liberté*, 285 et 287.

parole, à la fin des années 1940, tendent plutôt à agacer les prélats romains.³⁰ C'est bien à la Compagnie d'intervenir et la première mesure à prendre est l'interdiction de publier *Le phénomène humain*.

À l'interdiction de publier vient s'ajouter l'interdiction d'enseigner : « Le P. Général me détourne (amicalement, mais fermement...) d'essayer le Collège de France », ³¹ écrit Teilhard. Mais le jésuite prend de l'âge. Les mesures de protection restrictives - interdiction de publier, interdiction d'enseigner - pourraient s'avérer insuffisantes. Il le sait :

Dans le vieux temps j'aurais pris le prochain bateau, ou le prochain avion : et tout le monde eût été content. Maintenant c'est moins facile.³²

Le dossier Teilhard, au Saint-Office, est de plus en plus chargé. Le père général l'invite à se présenter à Rome. Arrivé début octobre 1948, il loge à la Maison des Écrivains du Borgo S. Spirito.³³ Depuis son logement, Teilhard observe : « je n'ai qu'à traverser mon corridor pour voir le dôme vieil ivoire que tu connais bien », ³⁴ écrit-il à sa cousine. Il occupe ses journées en attendant de pouvoir rencontrer le père général : promenades aux jardins du Vatican, un thé à Saint-Louis-des-Français, une rencontre avec l'ambassadeur d'Ormesson, et aussi une promenade avec Lucile Swan, de passage à Rome. De la ville éternelle, il recueille des impressions mitigées :

Rome ne m'a donné (ni me donnera, je le sais) aucun choc esthétique, je me sens curieusement immunisé au passé, mais j'aime les climats du Sud. Et puis, comme je l'écrivais il y a un instant à d'Ouince, je prends conscience, il me semble, de l'extraordinaire foyer de rayonnement spirituel construit par deux mille ans d'histoire en ces lieux : présentement, c'est bien ici que se trouve le pôle christique de la terre ; c'est bien par ici, veux-je dire, que passe l'axe ascensionnel de l'homínisation.³⁵

30 Fouilloux, « Le chevalier de Solages ».

31 Teilhard de Chardin, *Lettres intimes* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Bruno de Solages, 3 avril 1947), 354.

32 Teilhard de Chardin, *Lettres intimes* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Bruno de Solages, 3 avril 1947), 354.

33 Lettre de Pierre Teilhard de Chardin au père Décisier, 2 octobre 1948, ASJF (Archives jésuites de France), TdC 6-11.

34 Teilhard de Chardin, *Lettres de voyage* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Marguerite Teillard-Chambon, Rome, 7 octobre 1948), 293.

35 Teilhard de Chardin, *Lettres de voyage* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Marguerite Teillard-Chambon, Rome, 7 octobre 1948), 293.

Il préfère l'église du Gesù, « malgré ses grouillements de statues et de moulures », écrit-il. Chez les Jésuites, Teilhard se sent chez lui :

J'avoue avoir été ému par l'autel du P. Ignace, et plus encore à la petite chapelle de N. D. de la Strada : tous les grands types qui ont prié devant cette image... Souvenirs de famille ; impressions d'enfance religieuse et puis surtout, là aussi, conscience que l'Ordre est une grande chose. Ne croyez toute de même pas que je « sirupe » et devienne délirant. Ce que je crois sentir, c'est seulement que, dans le climat romain, s'affirment et se précisent encore et à la fois, mes attachements – et mes oppositions : tous les deux, équitablement.³⁶

La semaine suivante, il rencontre le père Janssens, père général de la Compagnie de Jésus, pour la première fois. Déception. Ils ne partagent pas la même vision du monde.³⁷ Au fil des journées passées à Rome, Teilhard s'aperçoit que les Jésuites essayent une nouvelle méthode pour le protéger : exploiter sa nature sympathique. Toutes les biographies expliquent qu'il a été invité à venir à Rome pour demander personnellement l'autorisation de publier *Le phénomène humain* et de se présenter au Collège de France mais nous savons que tout cela lui a déjà été refusé quelques mois auparavant :

Je commence à comprendre la tactique : on me sort et on me montre, comme un animal inoffensif. – C'est assez amusant ; et au fond c'est si gentil.³⁸

Si ses supérieurs l'ont fait venir ce n'est pas pour qu'il ait l'opportunité d'explicitement sa pensée mais pour qu'il soit connu dans ce petit milieu romain. C'est un homme attachant. Le supérieur général sait que les membres du Saint-Office y seront sensibles. Le 28 octobre, il croise Garrigou-Lagrange dans un couloir : « nous avons souri et parlé Auvergne... ».³⁹ Pendant ce temps, le pape n'est pas encore revenu de sa résidence estivale, Castel-Gandolfo.⁴⁰ Les jours passent. Revenu à Paris, Teilhard attend toujours la réponse officielle.

³⁶ Leroy, *Lettres familières* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Pierre Leroy, Rome, 15 octobre 1948), 39.

³⁷ Teilhard de Chardin, *Accomplir l'homme* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Rhoda de Terra, Rome, 10 octobre 1948), 229.

³⁸ Lettre de Pierre Teilhard de Chardin à René d'Ouinice, Rome, 7 octobre 1948, Fondation Teilhard de Chardin (FTdC), correspondance.

³⁹ Leroy, *Lettres familières* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Pierre Leroy, Rome, 30 octobre 1948), 43.

⁴⁰ Teilhard de Chardin, *Lettres à Jeanne Mortier* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Jeanne Mortier, Rome, 30 octobre 1948), 47.

Apparemment, il n'y aura pas de condamnation de ses écrits, le dossier ne va pas plus loin, mais il se retrouve sous un déluge d'attaques dérivées de l'incident de l'année précédente : une conférence donnée auprès de la JOC - conférence qui s'était déroulée en France sans encombre - produit un très mauvais effet à Rome. Outre l'article paru dans *La Croix*, en France, *L'Osservatore Romano* du 4 décembre 1948 avait, aussi, qualifié Teilhard d'« éminent théologien ». Au moment où *Le phénomène humain* est un cours d'examen à Rome, tout ce bruit autour du jésuite n'augure rien de bon. Le père Janssens, inquiet, demande des explications.⁴¹ Teilhard le rassure, ses propos ont sans doute été déformés. La rectification publique paraît le 30 janvier 1949 dans *L'Osservatore Romano*.⁴² Le père général Janssens est catégorique :

La note de *L'Osservatore Romano* du 30 janvier est un avertissement public dont vous devez faire grand cas si vous ne voulez pas risquer des mesures plus graves... Je regrette d'autant plus cet incident, occasionné par votre imprudence, que, soit à la Curie, soit dans des milieux romains autorisés, l'utilisation possible de votre compétence scientifique et de votre manuscrit était étudié avec la plus bienveillante compréhension et attention.⁴³

Toute cette agitation lui fait perdre le bénéfice de son séjour romain et attire l'attention sur lui et sur les Jésuites français : tout ce que le père général voulait éviter. Les nouvelles de la Curie arrivent enfin au mois de février 1949 : il n'est pas autorisé à se présenter au Collège de France, *Le milieu divin* est refusé, *Le phénomène humain* serait publiable à condition qu'il procède à de nouvelles modifications...⁴⁴ Teilhard ne change pas de cap. Il poursuit sa diffusion souterraine et recherche de nouvelles campagnes sur le terrain, bien que ses capacités physiques soient amoindries.

Quitter l'Ordre, à ce point des choses, serait du suicide, en ce qui concerne le succès de mon « évangile ». Outre l'effet déplorable que ce geste produirait sur mes « disciples », n'oubliez pas que ma construction spirituelle repose absolument sur (ou culmine plutôt en) une figure agrandie et « rénovée » du Christ : de sorte qu'il m'est tout à fait impossible de me séparer de l'Église qui est, bio-

⁴¹ Lettre du père Janssens à Pierre Teilhard de Chardin, Rome, 3 janvier 1949, ASJF.

⁴² Ouinca, *Un prophète en procès*, 160-1.

⁴³ Lettre du père Janssens à Pierre Teilhard de Chardin, Rome, 31 janvier 1949, ASJF.

⁴⁴ Teilhard de Chardin, *Accomplir l'homme* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Rhoda de Terra, Paris, 8 février 1949), 237 ; Lambert, Bayon de La Tour, Malphettes, *Le phénomène humain*, 226.

logiquement, le *phylum* du Christ. Tout ce que je peux faire c'est de travailler « de l'intérieur ».⁴⁵

Teilhard tente de dédramatiser mais l'alerte est vraiment sérieuse :

Il ressort clairement que la note envoyée à la presse cléricale (pour rectifier l'article publié sur mon compte dans *L'Osservatore Romano*) avait été rédigée sur l'ordre du Pape en personne ! Je comprends maintenant pourquoi Sa Sainteté avait déclaré à Mme de M[argerie] précisément en janvier, que j'avais plus d'imagination que de connaissances théologiques. Il y a un côté comique dans toute cette histoire.⁴⁶

Teilhard préfère se dire que, par ricochet, il suscite un regain de sympathie pour la cause qu'il représente. Le pape aurait été poussé à intervenir par des personnes dans son entourage, inquiètes devant les effets qu'avait produit la visite de Teilhard en 1948.⁴⁷ Quelques jours après, des nouvelles inquiétantes lui parviennent : « Il grêle sur Fourvière, écrit-il, on parle de cinq professeurs limogés - de Lubac en tête ».⁴⁸ La tempête qui s'abat sur Fourvière est la même que celle qui gronde à Rome et qui aboutit à la proclamation d'*Humani generis*.

4 Teilhard de Chardin et l'encyclique *Humani generis*

L'encyclique date du 12 août 1950 et produit des remous. Les hypothèses se multiplient. Au mois de décembre 1950, Teilhard écrit :

Il semble que là-bas on continue à considérer la France comme la grande dangereuse et la grande coupable. Finalement (d'après des gens retour de Rome) toute l'avalanche a été déclenchée par un rapport de Danis [sic] sur les scolasticats français (visite de 1948). Le Général l'aurait trouvé effrayant, au point d'en déferer au Pape (?). D'où l'exécution de Fourvière et l'Encyclique.

⁴⁵ Teilhard de Chardin, *Accomplir l'homme* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Rhoda de Terra, Paris, 8 février 1949), 237 ; Lambert, Bayon de La Tour, Malphettes, *Le phénomène humain*, 226.

⁴⁶ Teilhard de Chardin, *Accomplir l'homme* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Rhoda de Terra, Paris, 14 février 1949), 240.

⁴⁷ « Des personnes quelque peu alarmées par l'accueil favorable dont j'avais été l'objet à Rome en octobre dernier, ont profité de cette occasion pour me couler avant que ma position ne soit devenue trop solide », Teilhard de Chardin, *Accomplir l'homme* (lettre de Teilhard de Chardin à Rhoda de Terra, Paris, le 29 février 1949), 243.

⁴⁸ Teilhard de Chardin, *Lettres à Jeanne Mortier* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Jeanne Mortier, Paris, 24 juin 1950), 60.

Vrai ou pas vrai dans le détail, il reste que durant les années 1930-46, au cours desquelles le groupe parisien-lyonnais de « La Pensée » n'a pas cessé d'avancer notre notion de Christ et de Christianité, le groupe belgo-romain est resté assis sur place : si bien que maintenant ils ne se reconnaissent sincèrement pas (les belgo-romains, j'entends) dans le Christianisme devenu « courant » chez nous. Panique, et (pour reprendre ma comparaison) bombardement des avant-gardes...

Plutôt tragique comme méprise.⁴⁹

Teilhard a vu juste. « La Pensée » est un vieux cercle de Jésuites qui s'était constitué jadis, les « quatre mousquetaires », selon le surnom que leur donne Étienne Fouilloux – Henri de Lubac, Gaston Fessard, René d'Ouince et Yves de Montcheuil.⁵⁰ Ces Jésuites ne conservent jamais leur poste d'enseignants, beaucoup trop marqués par leur originalité. Mais c'est surtout la mention de Dhanis qui doit être soulignée. En 1948, le père Janssens avait demandé à son compatriote Édouard Dhanis d'entreprendre une inspection des scolasticats jésuites français. Pour des raisons qui demandent à être élucidées, ce rapport deviendra le fil conducteur de l'encyclique *Humani generis*.⁵¹ Mais, pour le moment, l'encyclique n'existe qu'en germe.

Un groupe de consultants du Saint-Office, préoccupé par les agissements des penseurs français, se réunit le 28 février 1949.⁵² Le père Hürth se charge de rédiger un *votum*. Dans la liste des sujets à débattre figure la question du péché originel et l'évolutionnisme du père Teilhard de Chardin. C'est d'ailleurs le seul nom cité au sein d'une longue liste thématique. La question paraît suffisamment importante pour que les discussions se poursuivent. Le 18 mars 1949, le pape approuve la composition de la commission chargée de mener l'enquête. Sous la présidence de M^{gr} Ottaviani, assesseur du Saint-Office, la commission réunit sept consultants : le dominicain Mariano Cordovani, M^{gr} Pietro Parente, le religieux allemand Joseph Grendel, et quatre pères jésuites – Augustin Bea, Joseph Creusen, Franz Hürth et Sebastiaan Tromp.⁵³

⁴⁹ Leroy, *Lettres familière* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Pierre Leroy, Paris, 7 décembre 1950), 79.

⁵⁰ Chantraine, *Henri de Lubac* ; Fouilloux, *La collection « Sources chrétiennes »*.

⁵¹ Un brouillon et sa remise en forme est conservé à la curie jésuite, ARSI, dossier 1060 : « *Encyclica Humani generis, Antecedentia et consequentia in S.I.* ».

⁵² ADDF, *Dubia varia* (D.V.) 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica Humani generis*, f. 268.

⁵³ Réunion du 18 mars 1949, ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica Humani generis*, f. 268.

Dans la répartition des sujets à traiter, il est décidé que le jésuite allemand Augustin Bea se charge d'étudier le cas de Teilhard de Chardin.⁵⁴ Outre le fait que, en tant que bibliste, il est particulièrement compétent pour étudier les questions associées au récit des origines, il connaît bien le cas de Teilhard depuis la première alerte, en 1925. Mais surtout, lors du passage du jésuite-paléontologue à Rome, en 1948, Bea avait été chargé d'examiner sa demande de publication du *Phénomène humain* et les possibilités de Teilhard comme professeur – au Collège de France et dans une université américaine.⁵⁵ En 1948, Bea refuse de rencontrer Teilhard :

Ho letto e studiato la documentazione che V.R. mi ha inviato ieri [...] Per il momento non posso fare di più, essendo preso da tanti altri affari urgenti che occupano tutto il mio tempo. [...] Il Padre ha le sue idee, e io ho le mie che partono da un punto di vista tutto differente. [...] il colloquio non si potrebbe fare che in francese. Ma non mi arrischio di discutere questioni così delicate e importanti con un maestro della lingua francese quale lo è il P. Teilhard.⁵⁶

Faute de temps, faute d'entente, faute de parler la même langue : c'est bien entre Jésuites que réside la mésentente. Aucune mention des pères Chenu ou Congar dans les grandes lignes de l'encyclique, ceux qu'on aurait pu voir associés à la « nouvelle théologie ».⁵⁷ Pour le moment, les membres de la commission se réunissent pour élaborer un document disciplinaire : un projet d'instruction. Contrairement à l'encyclique, l'instruction ne nécessite pas la signature du pape. C'est un document moins autoritaire, destiné à encadrer des activités jugées suspectes et la pensée catholique française semble être le foyer le plus inquiétant, comme le prouve l'en-tête qui figure sur les documents élaborés à partir de l'automne 1949 : *Gallia*, en latin, et *Franzia*, en italien. La commission travaille dans la plus grande discrétion.

Le rapport Dhanis est introduit dans les discussions menées par la commission instituée au Saint-Office à partir du 16 février 1950.

⁵⁴ Augustin Bea (1881-1968), recteur de l'Institut biblique entre 1930 et 1949, confesseur de Pie XII depuis 1945.

⁵⁵ « Notre Père consulte plusieurs théologiens. Il serait heureux d'avoir le plus tôt possible votre avis » (originale en français), lettre de Bernard de Gorostarzu à Augustin Bea, 3 novembre 1948), Marotta, *Gli anni della pazienza*, 527.

⁵⁶ « Je suis très occupé ces jours-ci. [...] Le père a ses idées, et j'ai les miennes, qui viennent d'un point de vue complètement différent. [...] La conversation ne pourrait se faire qu'en français. Mais je ne me risque pas à discuter de sujets aussi délicats et importants avec un maître de la langue française comme l'est le Père Teilhard » (lettre d'Augustin Bea à Bernard de Gorostarzu, 3 novembre 1948), Marotta, *Gli anni della pazienza*, 529 (trad. propre)

⁵⁷ Précisons que le père Reginald Garrigou-Lagrange ne joue aucun rôle dans l'élaboration d'*Humani generis*.

Le pape, consulté par M^{gr} Ottaviani au cours d'une audience, avait accepté l'insertion du document jésuite dans les débats.⁵⁸ Le rapport Dhanis est structuré en deux grands axes, philosophie et théologie ; Teilhard de Chardin se voit doublement concerné : sa conception du monogénisme fait partie des points philosophiques à critiquer et, parmi les sujets théologiques figure sa lecture du péché originel. Ce sont des questions qui intéressent le pape tout particulièrement. Le 24 mars 1950, au cours d'une audience, Pie XII demande qu'on lui communique un rapport sur le polygénisme, avant même la fin des travaux.⁵⁹ La commission s'applique à trouver des réponses allant chercher parfois des intervenants extérieurs. Le jésuite belge Pierre Charles, ami de Teilhard, est consulté à ce sujet, avec le père Édouard Dhanis et aussi le père Heinrich Lennerz, professeur de théologie à la Grégorienne. Le document de Charles, daté du 4 avril 1949, aborde la question de la nature historique du péché originel. Les paléontologues, avec leurs découvertes, ont lancé un énorme pavé dans la mare des théologiens. La lecture stricte instituée par la Commission biblique de 1909 est toujours en vigueur. Tous les contributeurs de ce rapport spécial aboutissent à la condamnation du polygénisme.⁶⁰

Les réunions se poursuivent régulièrement. À partir du mois de juin, on lit dans les procès-verbaux enregistrés que l'instruction en cours d'élaboration pourrait devenir une encyclique. Si l'instruction pouvait concerner quelques erreurs attribuées à la pensée catholique française, avec une encyclique, c'est à l'ensemble du monde catholique qu'on s'adresse. Pourtant, les auteurs incriminés sont toujours des Français : avec Teilhard de Chardin, on y trouve Henri Bouillard, Henri de Lubac et Yves de Montcheuil. Dans le commentaire que Teilhard en fait à la fin de l'année 1950, il voit une profonde incompréhension au sein de la Compagnie de Jésus.

Le document terminé est présenté au pape en juillet 1950 et, jusqu'au dernier moment, Bea apporte des modifications aux lignes dédiées au polygénisme.⁶¹ Enfin, Pie XII approuve l'encyclique au cours de l'audience du 13 août 1950, non sans apporter des

⁵⁸ Audience du 17 novembre 1949 puis introduction du document au début de l'année suivante, ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica humani generis*.

⁵⁹ ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica humani generis*, f. 89.

⁶⁰ S'il n'y a pas été possible de trouver la trace d'un document achevé sur la question du polygénisme à destination du pape, il fallait signaler l'importance que Pie XII accorde à cette question.

⁶¹ Des corrections dactylographiées apparaissent, collées au document manuscrit, encore au mois de juillet 1950, ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica Humanis generis*.

modifications de dernière minute sur le polygénisme et sur l'évolution.⁶² Quelques jours plus tard, le document est publié dans *L'Osservatore Romano*, un document unique, sans *syllabus* d'accompagnement comme avait pu le faire Pie IX en 1864. La liste de propositions condamnées est tenue secrète, au sein du Saint-Office.⁶³ Malgré cet assouplissement, Teilhard exprime ses regrets : « Panique, et (pour reprendre ma comparaison) bombardement des avant-gardes... », ce qui pour lui est « plutôt tragique comme méprise ».⁶⁴

Dans ce terrain miné, le pape retient une option intermédiaire. L'encyclique, une fois publiée, ne dévoile aucun nom, pas plus qu'elle ne montre que la France est le foyer qui provoque tant d'inquiétude. Au fil des séances, on voit apparaître *Humani generis*. Le cardinal Gerlier, à Lyon, reçu en audience par Pie XII le 5 novembre 1950, y voit l'intervention directe du pontife. L'encyclique avait été conçue comme un avertissement paternel. « Si je pouvais franchir le seuil de certaines confidences, note Gerlier, je vous dirais que le texte de l'encyclique en porte explicitement la trace » puisque « le pape a supprimé certaines phrases, certaines allusions ».⁶⁵ Qu'on supprime les noms ne veut pas dire que les personnes concernées soient à l'abri. Les mois remplis de rumeurs qui ont précédé la parution de *Humani generis* font partie des rares fois où l'on voit Teilhard abandonner son attitude optimiste :

Rien de Rome, toujours !... Suivant d'Ouinice, on me donnera l'imprimatur dès qu'il sera évident que je ne suis pas dans la ligne de tir. Mais je n'en suis pas très sûr.⁶⁶

5 Conclusion

Teilhard est devenu une des cibles du Saint-Office depuis plus de vingt ans sans jamais être touché. Certes, la Compagnie dans laquelle il s'est engagé le contraint - avec interdiction de publier et interdiction d'enseigner - mais elle le protège aussi. Édouard Le Roy, franc-tireur, s'est fait descendre rapidement. Si le Saint-Office demande des informations sur le Jésuite, la Compagnie les apporte

⁶² Sur l'évolution, le pape remplace « l'Église permet » par « l'Église n'interdit pas », ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica humani generis*.

⁶³ ADDF, D.V. 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica Humani generis*, f. 343.

⁶⁴ Leroy, *Lettres familiaires* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Pierre Leroy, Paris, 7 décembre 1950), 79.

⁶⁵ Fouilloux, « L'Affaire de Lubac ».

⁶⁶ Teilhard de Chardin, *Lettres à Jeanne Mortier* (lettre de Pierre Teilhard de Chardin à Jeanne Mortier, Paris, 24 juin 1950), 60.

volontiers, mais avec parcimonie. À chaque nouvelle demande, le père général ne manque pas de rappeler que Teilhard de Chardin n'est pas dans l'état d'esprit d'un hérétique. La dernière carte a été jouée en 1948, en le faisant venir à Rome. Teilhard était entêté, mais sympathiquement entêté.

Sa visite a beaucoup rassuré ; elle a aussi beaucoup inquiété. Ses conférences parisiennes de l'année 1948 sont dénoncées. Il sort des cadres strictes de la science, c'est évident. S'il n'est pas possible de mettre à l'Index des feuillets polycopiés, les textes sont malgré tout étudiés au sein de la commission qui prépare l'encyclique *Humani generis*. Le Saint-Office semble mener une activité trépidante mais, après la guerre, la conjoncture n'est plus la même. Il devient difficile de condamner Teilhard de Chardin ou Édouard Le Roy au moment où des philosophes athées comme Sartre ou le communisme règnent en France. La condamnation, dans un monde qui n'est plus majoritairement catholique, apparaîtrait comme passablement décalée.⁶⁷ Quant au pape Pie XII, avec son intervention, il change la donne : les noms qu'on trouve tout au long du dossier disparaissent au moment de la publication. Et c'est ainsi que Teilhard de Chardin ne sera jamais sanctionné de son vivant.

67 « Les Pères de la Sainte Congrégation, eu égard à toutes les circonstances, ont décidé de s'abstenir de cette inscription [à l'Index] », lettre du Saint-Office au Cardinal Suhard, 3 janvier 1947, ADDF, C.L. 26/1945, n. 14.

Sources archivistiques

- Archives jésuites de France (ASJF).
 Archivio del Dicastero per la Dottrina della Fede (ADDF).
 ADDF, *Censura librorum* (C.L.) 461/1930, circa libro « *Le problème de Dieu* di Edouard Le Roy et cetera ».
 ADDF, C.L. 1528/1931, *P. Teilhard de Chardin s.j. accusato di evoluzionismo*.
 ADDF, *Dubia varia* (D.V.) 293/1946, *Progetti Istruzione e testi preparatori dell'Enciclica Humani generis*.
 Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), *Censurae* 27.
 Fondation Teilhard de Chardin (FTdC).

Sources imprimées

- Bouyssonie, A. et J. s.v. « Polygénisme ». *Dictionnaire de théologie catholique : contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*. Paris : Letouzey et Ané, 1935, 2520-36.
 Garrigou-Lagrange, R. « La nouvelle théologie où va-t-elle ? ». *Angelicum*, juillet-décembre, vol. 23, 3(4), 1946, 126-45.
 Le Roy, É. *L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution*. Paris : Furne, Boivin et Cie, Editeurs, 1927.
 Le Roy, É. *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence*. Paris : Boivin et Cie, 1928.
 Le Roy, É. *La pensée intuitive*. Vol. 2, *Invention et vérification*. Paris : Boivin et Cie, 1930.
 Le Roy, É. *Le problème de Dieu*. Paris : L'artisan du livre, 1930.
 Leroy, P. *Lettres familières de Teilhard de Chardin mon ami (1948-1955)*. Paris : Le Centurion, 1976.
 Ouince, R. *Un prophète en procès: Pierre Teilhard de Chardin*. Paris : Aubier, 1971.
 Teilhard de Chardin, P. *Accomplir l'homme. Lettres inédites*. Paris : Grasset, 1968.
 Teilhard de Chardin, P. *Genèse d'une pensée*. Paris : Grasset, 1961.
 Teilhard de Chardin, P. « Note sur quelques représentations historiques possibles du Pêché originel ». *Comment je crois*. Paris : Seuil, [1922] 1969.
 Teilhard de Chardin, P. *Lettres de voyage (1923-1955)*. Paris : Grasset, 1961.
 Teilhard de Chardin, P. *Lettres intimes à Auguste Valensin, Bruno de Solages, Henri de Lubac, André Ravier*. Paris : Aubier-Montaigne, 1974.
 Teilhard de Chardin, P. *Lettres à Jeanne Mortier*. Paris : Seuil, 1984.
 Teilhard de Chardin, P. *Lettres à Édouard Le Roy (1921-1946). Maturation d'une pensée*. Paris : Éditions des Facultés jésuites de Paris, 2008.

Bibliographie

- Chantraine, G. *Henri de Lubac. Les années de formation (1919-1929)*, tome 2. Paris : Cerf, 2009.
 Cuchet, G. « Pierre Teilhard de Chardin, l'évolution et le problème de l'historicité du péché originel ». Hours, B. ; Meyer, F. ; Milbach, S. (éds), *Le péché originel XVI^e-XX^e siècles. L'impossible dogme au défi de la modernité*. Lyon : LARHRA, 2022, 217-93.

- Daudé, G. *Penser le transformisme selon Édouard Le Roy (1870-1954). Contribution à l'histoire intellectuelle de la réception de la théorie de l'évolution dans le catholicisme français (première moitié du XX^e siècle)* [mémoire de master], dirigé par Guillaume Cuchet. Sorbonne, 2022-23.
- Fabre, P.A. (éd.). *Les Jésuites. Histoire et dictionnaire*. Paris : Bouquins, 2022.
- Hurel, A. « La possibilité d'un paléolithique chinois. La première 'Mission paléontologique française en Chine' (1923-1924) ». *Organon*, 47, 2015, 111-35.
- Lambert, D. ; Bayon de La Tour, M. ; Malphettes, P., *Le phénomène humain de Pierre Teilhard de Chardin. Genèse d'une publication hors normes*. Bruxelles : Éditions jésuites, 2022.
- Fouilloux, É. *Eugène cardinal Tisserant 1884-1972. Une Biographie*. Paris : Desclée de Brouwer, 2011.
- Fouilloux, É. *La Collection "Sources chrétiennes". Éditer les Pères de l'Église au XXe siècle*. Paris : Cerf, 1995.
- Fouilloux, É. *Une Église en quête de liberté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1998.
- Fouilloux, É. « L'Affaire de Lubac et l'encyclique *Humani generis* vues de Lyon ». "*Res Opportunae Nostrae Aetatis*". *Studies on the second Vatican Council offered to Mathijs Lamberigts*. Leuven, 2020, 161-76.
- Fouilloux, É. « Le chevalier de Solages ». *Bulletin de littérature ecclésiastique*. Toulouse, 492, oct.-déc. 2022, 11-34.
- Marotta, S. *Gli anni della pazienza. Bea, l'ecumenismo e il Sant'Uffizio di Pio XII*. Bologna : il Mulino, 2019.
- Prats, M. *Le Teilhardisme. Réception, Adoption et Travestissement de la pensée de Teilhard de Chardin, à la croisée des sciences et de la foi, au cœur des "Trente glorieuses" en France (1955-1968)* [thèse de master]. Université de Reims Champagne-Ardenne, 2019.
- Prats, M. *Une parole attendue. La circulation des photocopies de Teilhard de Chardin*. Paris : Salvator, 2022.
- Prats, M. *Pierre Teilhard de Chardin. Biographie*. Paris : Salvator, 2023.

